



Protocole d'évaluation

Sessions 2022

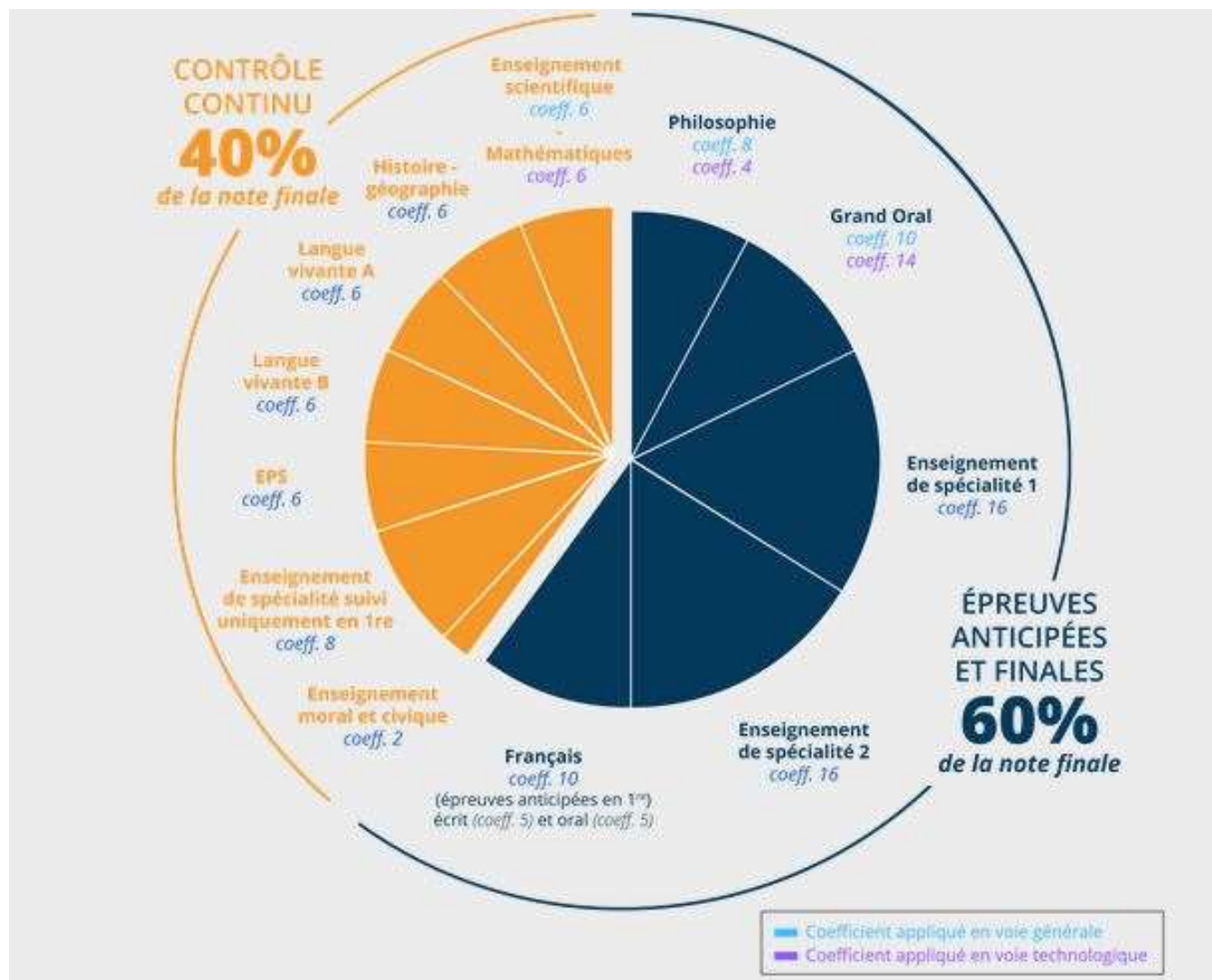
BACS TECHNOLOGIQUES





Baccalauréat session 2022

- L'organisation du baccalauréat technologique est adaptée à compter de la session 2022





Baccalauréat session 2022

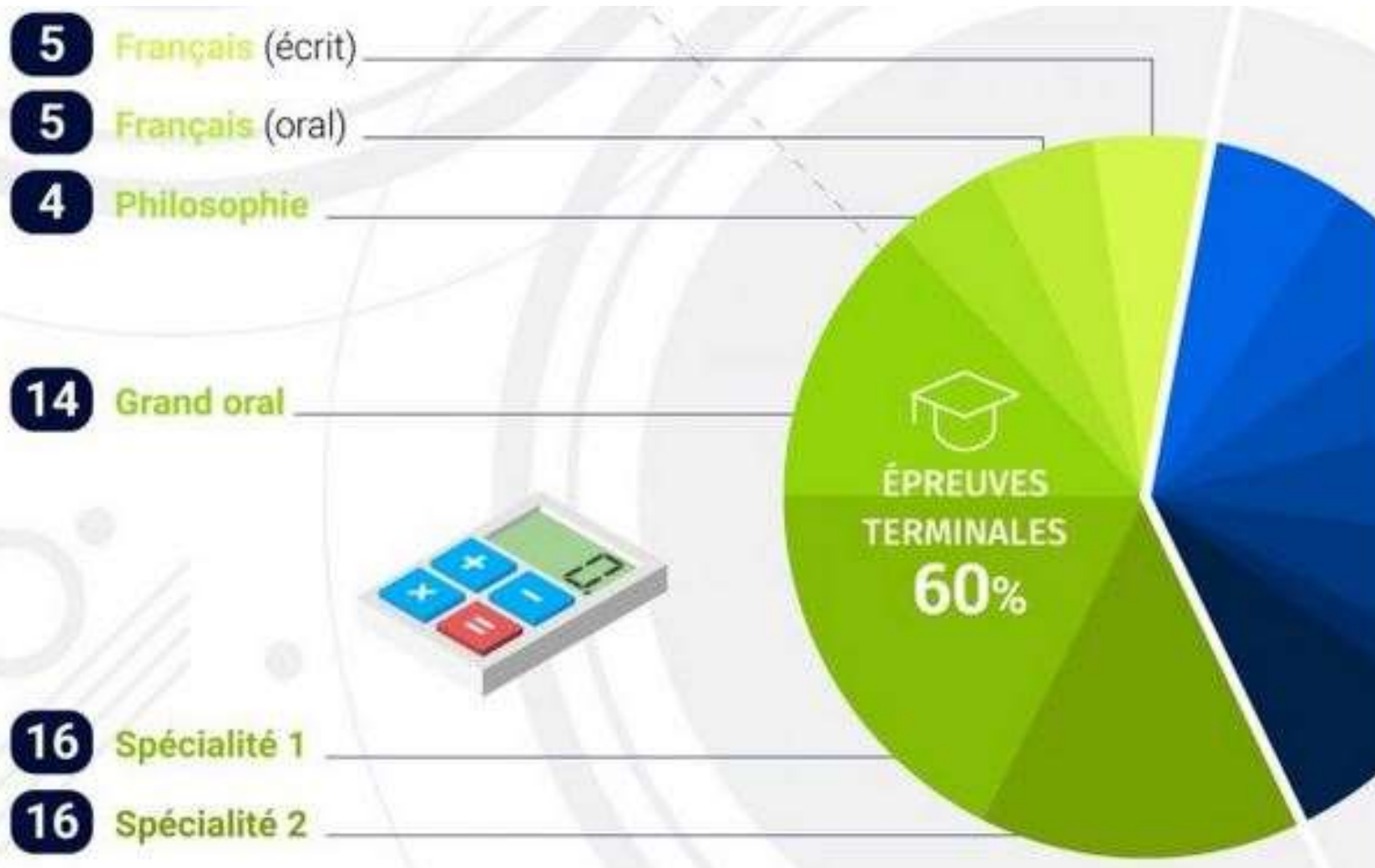
- 40% des notes comptant pour le baccalauréat sont en contrôle continu dans 7 disciplines en 1^{ère} et terminale





Baccalauréat session 2022

- 60% des notes comptant pour le baccalauréat sont en épreuves finales





Baccalauréat session 2022 – Protocole d'évaluation

- **Les moyennes sont :**
 - attribuées par les professeurs,
 - entérinées en conseil de classe,
 - transmises aux familles dans les bulletins trimestriels ou semestriels,
 - puis renseignées dans le livret scolaire
- La moyenne doit **être représentative** et ainsi **être construite** à partir d'une pluralité de notes.
- Elle doit également porter sur des situations variées qui évaluent des **connaissances**, des **compétences** et des **capacités** différentes et complémentaires, précisément associées au programme ayant été enseigné.



Baccalauréat session 2022 – Protocole d'évaluation

Représentativité des notes

Pour avoir du sens et être réellement **représentative** du niveau d'un élève, en particulier en tant que candidat scolaire au baccalauréat, une moyenne doit nécessairement être construite à partir **d'une pluralité de notes**.

Le contrôle continu implique un respect scrupuleux de l'obligation d'assiduité prévue par l'article L.511-1 du Code de l'éducation, qui impose aux élèves de **suivre l'intégralité des enseignements obligatoires et optionnels auxquels ils sont inscrits**.



Baccalauréat session 2022 – Protocole d'évaluation

- **spécialité suivie en 1^{ère} :**
 - **ST2S : Physique-chimie pour la santé**

Type éval°	Coeff	Nbre	Seuil
Activités expérimentales et/ou documentaires ;	$\leq 30 \%$	≥ 1	
Devoirs surveillés en classe	$\geq 70 \%$	≥ 3	70 %



Baccalauréat session 2022 – Protocole d'évaluation

- **spécialité suivie en 1^{ère} :**
 - **STi2D : Innovation technologique**

Type éval°	Coeff	Nbre	Seuil
Évaluations (écrites, orales ou au cours d'une activité) de formats adaptés.	Représentatifs des attendus de la formation.	Au moins 2 évaluations par période.	La note doit être significative, décision à l'appréciation du professeur et validée par le conseil de classe.



Baccalauréat session 2022 – Protocole d'évaluation

- **spécialité suivie en 1^{ère} :**
 - **STL : Biochimie-biologie**

Type éval°	Coeff	Nbre	Seuil
Évaluations écrites des connaissances et des compétences en lien avec le (ou les) chapitre(s) abordés.	coefficient 1	Il y a aura au minimum 3 évaluations par semestre.	Au moins 70% des évaluations sur l'année



Baccalauréat session 2022 – Protocole d'évaluation

- **spécialité suivie en 1^{ère} :**
 - **STMG : sciences de gestion**

Type éval°	Coeff	Nbre	Seuil
- DS	2	3/semestre	
- autres évaluations	1	3/semestre	
- Étude de gestion	2	en fin d'année	



Baccalauréat session 2022 – Protocole d'évaluation

- **LVA et LVB : 1^{ère} et terminale**
 - **Allemand, anglais, espagnol, italien**

Type éval°	Coeff	Nbre	Seuil
Les élèves seront évalués sur les différentes activités langagières, sur les connaissances (conjugaison, vocabulaire...) avec un coefficient plus ou moins important en fonction des travaux demandés en gardant notre liberté pédagogique.	Les évaluations auront des coefficients plus ou moins importants en fonction des travaux demandés.	Le nombre d'évaluations dépendra du volume horaire et de la répartition hebdomadaire. Une seule note ne pourra être validée comme étant représentative d'une moyenne.	Nous rappelons qu'une seule note sur le trimestre / semestre ne pourra être considérée comme représentative d'une moyenne.



Baccalauréat session 2022 – Protocole d'évaluation

■ Histoire-géographie : 1ère

Type éval°	Coeff	Nbre	Seuil
<p>Les élèves seront évalués sur les capacités définies par les instructions officielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Possibilité d'évaluations de vérifications de connaissances (orales et écrites). - Possibilité de devoirs maison facultatifs ou non. - Possibilité de Devoirs sommatifs (DS) 	<p>Les devoirs sont coefficientés de 0,5 à 4.</p>	<p>La moyenne doit, pour être représentative, être construite à partir d'une pluralité de notes.</p> <p>En 1ère : Les élèves auront au moins deux évaluations (DS) notées par semestre.</p>	<p>Les élèves doivent effectuer les 2 évaluations (DS) du semestre pour valider leur moyenne.</p>



Baccalauréat session 2022 – Protocole d'évaluation

■ Histoire-géographie : terminale

Type éval°	Coeff	Nbre	Seuil
<p>Les élèves seront évalués sur les capacités définies par les instructions officielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Possibilité d'évaluations de vérifications de connaissances (orales et écrites). - Possibilité de devoirs maison facultatifs ou non. - Possibilité de Devoirs sommatifs (DS) 	<p>Les devoirs sont coefficientés de 0,5 à 4.</p>	<p>La moyenne doit, pour être représentative, être construite à partir d'une pluralité de notes.</p> <p>Les élèves auront au moins deux évaluations (DS) notées par trimestre.</p>	<p>Les élèves doivent effectuer les 2 évaluations (DS) du trimestre pour valider leur moyenne.</p>



Baccalauréat session 2022 – Protocole d'évaluation

▪ **Mathématiques**

Type éval°	Coeff	Nbre	Seuil
Évaluations sommatives (DS) ; évaluations diagnostiques (interrogations écrites) ; évaluations formatives (DM et exposés à l'oral)	L'ensemble des DS représente au moins 75% de la moyenne	Il y aura au minimum 2 évaluations sommatives par période	Au moins 70% des évaluations sommatives sur l'année sauf cas particuliers.



Baccalauréat session 2022 – Protocole d'évaluation

- **Education physique et sportive (EPS):**
 - **Évaluation lors des CCF en classe de terminale à chaque trimestre**



Baccalauréat session 2022 – Protocole d'évaluation

- **Education morale et civique (EMC):**

Type éval°	Coeff	Nbre	Seuil
Devoir en temps libre ou limité, à l'écrit ou à l'oral, seul ou en groupe.	Coefficient 1	au moins un devoir par trimestre.	Au moins une note par trimestre/semestre,



Baccalauréat session 2022 – Protocole d'évaluation

Représentativité des notes

À ce titre, les élèves doivent accomplir les travaux écrits et oraux qui leur sont demandés par les enseignants et se soumettre aux modalités du contrôle continu qui leur sont imposées.

Ils sont tenus de suivre les enseignements correspondant au programme et figurant dans leur emploi du temps établi par l'établissement scolaire.



Baccalauréat session 2022 – Protocole d'évaluation

Absences

Lorsque l'absence d'un élève à une évaluation est jugée par son professeur comme faisant porter un risque à la représentativité de sa moyenne, une nouvelle évaluation est spécifiquement organisée à son intention.



Baccalauréat session 2022 – Protocole d'évaluation

Absences

Si un élève, **pour des raisons dûment justifiées** tenant à son statut ou à sa scolarité, ne dispose pas d'une moyenne annuelle pour un ou plusieurs enseignements en classe de première ou en classe de terminale, il est convoqué à une évaluation ponctuelle de remplacement. Il appartient au chef d'établissement, le cas échéant avec l'appui des **services juridiques du rectorat de l'académie**, d'établir si les justificatifs présentés par l'élève permettent de qualifier la force majeure et de reconnaître le caractère justifié de l'absence.



Baccalauréat session 2022 – Protocole d'évaluation

Aménagement(s)

Les travaux organisés pour évaluer les résultats des élèves dans le cadre du contrôle continu doivent prendre en compte les adaptations et aménagements définis dans le cadre des

- plans d'accompagnement personnalisés (PAP),
 - des projets d'accueil individualisé (PAI)
 - des projets personnalisés de scolarisation (PPS),
- dans les conditions prévues par la réglementation.



Baccalauréat session 2022 – Protocole d'évaluation

Fraude et suspicion de fraude

S'agissant des épreuves terminales (60%), la gestion des situations de fraude pour la voie générale et la voie technologique est prévue par les dispositions des articles **D.334-25 à R.334-35 du Code de l'éducation**. Ils définissent notamment le régime des sanctions qui peuvent être prises par la commission de discipline du baccalauréat.

En ce qui concerne les travaux organisés pour évaluer les résultats des élèves **dans le cadre du contrôle continu défini par le protocole d'évaluation**, la gestion des situations de fraude relève de la **responsabilité des professeurs et s'exerce dans le cadre défini par le règlement intérieur de l'établissement**.